

Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux

Résolution d'appui au Conseil canadien des archives

Le Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux (ci-après appelé le Conseil), formé de représentants des archives des gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada, a tenu une réunion le 6 juin 2012. La réunion a eu lieu avant le début du 37^e Congrès annuel de l'Association of Canadian Archivists à Whitehorse, au Yukon.

Le Conseil a profité de la réunion pour aborder la question de son mandat et des développements influant sur le mandat et la vision du Conseil canadien des archives (CCA) résultant du retrait de l'aide financière au CCA, plus particulièrement de celle du ministère du Patrimoine canadien à l'égard du Programme national de développement des archives (PNDA).

Étant donné que le Conseil vise à assurer une participation active et pertinente des archivistes provinciaux et territoriaux au réseau archivistique national;

Étant donné que le Conseil vise aussi à assurer une relation de travail étroite avec le CCA et compte tenu du fait que les membres du CCA sont des membres du Conseil sans droit de vote;

Étant donné que le Conseil a comme objectif d'aborder les enjeux, les difficultés et les stratégies qui influent sur les membres collectivement ou régionalement, de même que les approches communes des membres à l'égard des stratégies fédérales;

Étant donné également que le Conseil, à la lumière de sa perspective unique, en tant que représentant des archives publiques du Canada, a comme objectif de s'associer au CCA pour assurer le leadership du réseau archivistique national, et d'agir, au sein du gouvernement comme défenseur des enjeux et des préoccupations les plus importants en matière d'archives;

Le Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux est résolu à :

DÉCLARER le maintien de son appui au Conseil canadien des archives en tant que pivot de l'évolution du système archivistique canadien, comme en témoignent l'élaboration de normes nationales, la création de réseaux provinciaux et territoriaux, de même que le rôle du CCA, en tant qu'intervenant rassemblant les archives, les archivistes et les idées donnant lieu à un meilleur produit pour tous les Canadiens;

DÉCLARER le transfert immédiat de 12 000 \$ du fonds du Conseil au Conseil canadien des archives pour la poursuite de ses activités;

RECONNAÎTRE l'importance fondamentale du Programme national de développement des archives pour appuyer les besoins et les initiatives du milieu archivistique canadien pour la préservation du patrimoine documentaire de la nation et sa diffusion aux Canadiens, et pour le développement des normes archivistiques par l'entremise de services consultatifs provinciaux et territoriaux;

FAVORISER la communication ouverte entre le Conseil et le bibliothécaire et archiviste du Canada en vue du réexamen de l'aide financière au système archivistique canadien (et du rôle essentiel du CCA) pour assurer le maintien de la viabilité d'un véritable réseau archivistique canadien.

Linda B. McIntyre
Chair,
Council of Provincial and Territorial Archivists/
Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux